

**TERZA SESSIONE URDINARIA DI U 2020**

**3EME SESSION ORDINAIRE DE 2020**

**29 DI MAGHJU DI U 2020**

**29 MAI 2020**

**2020/E3/020**

**REPONSE DE MONSIEUR GILLES SIMEONI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN-CHARLES ORSUCCI  
AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »**

**OBJET : Saison touristique 2020.**

Merci Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse,  
Monsieur le Conseiller territorial,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,  
Salute a tutte è a tutti,

Alors, une question bien sûr qui pose un problème important. Nous aurons tout à l'heure des débats, notamment, dans le cadre du rapport qui sera présenté.

Je vais faire une réponse qui pose quelques jalons, mais nous aurons l'occasion de développer.

D'abord dire qu'effectivement, depuis hier le Gouvernement a donné un certain nombre d'indications publiques qui sont, concernant l'épidémie, extrêmement rassurantes. C'était hier soir, ce n'était pas le 7 mai, ce n'était pas le 20 mai, c'était hier soir.

Comme toutes celles et tous ceux qui ont écouté ces nouvelles et découvert les conséquences que le Gouvernement en a tiré, je suis heureux. Je suis heureux parce que personne ne veut jouer la politique du pire et que, si comme aujourd'hui, nous pouvons raisonnablement l'espérer, la pandémie est contenue, recule et le plus vite possible, disparaît, nous serons toutes et tous heureux. Et que, si demain, les mesures de protection sanitaire ne sont plus nécessaires ni indispensables, je et nous nous en réjouissons.

Simplement dire que dans ce domaine comme dans les autres, nous avançons en adaptant notre réflexion et nos propositions, notamment à l'évolution de l'épidémie et qu'il faut le faire en tenant compte des données acquises de la médecine au moment où nous vous parlons mais aussi, et là Jean-Charles, cher collègue, c'est notre responsabilité d'élus, le faire aussi en se situant dans des scénarii qui peuvent être les meilleurs mais qui peuvent être aussi, moins bons, voire pires.

Donc, c'est ce que nous avons essayé de faire avec humilité et c'est ce que nous allons continuer à faire.

Quelques évidences.

D'abord, l'économie et le tourisme corses ont connu un coup terrible ces dernières semaines et le préjudice subi est d'ores et déjà largement irréversible, 800 millions d'euros, un milliard, peut-être plus de pertes, par manque à gagner.

Deuxièmement, et je vous le dis puisque vous avez posé la question publiquement, je considère, le Conseil exécutif de Corse considère, la majorité territoriale considère qu'il est impératif de sauver ce qui peut l'être de la saison touristique parce que nous savons, comme vous, que c'est le sort de centaines d'entreprises, de milliers d'emplois, de dizaines de milliers de familles et, par effet domino, de tout le tissu économique et social corse qui est en jeu, non seulement pour la saison, mais y compris pour septembre et octobre, et les années à venir.

Donc, oui Jean-Charles, oui aussi à celles et ceux qui nous écoutent, nos collègues et les autres, nous voulons et nous allons tout faire pour réussir la saison touristique.

La réussite de cette démarche est conditionnée, je le répète, par quatre éléments.

Premièrement, la sécurisation sanitaire des flux de population liée à la période estivale. Est-ce que le procédé ou le dispositif de sécurisation sera le « green pass » ? Je ne suis pas attaché aux mots, je le répète. Nous avons fait une proposition, elle est sur la table, elle est perfectible, elle est susceptible d'être modifiée. Nous n'avons pas la volonté ou les moyens de l'imposer à quiconque et j'allais dire, Jean-Charles, il aurait été infiniment plus commode pour le Conseil exécutif de Corse et pour la majorité territoriale, de jouer une forme de sécurité politique en disant « mais finalement, cette compétence-là, elle est uniquement de l'Etat et du Gouvernement. Laissons faire les choses. Si les choses tournent bien, nous nous en réjouissons tous ensemble, mais si elles tournent mal, y compris en matière sanitaire, nous pourrions montrer du doigt Paris en disant, nous n'avons aucune responsabilité dans cette décision ».

Ce n'est pas le choix que nous avons fait en responsabilité parce que nous considérons que même lorsque la loi ne le prévoit pas, et bien il est de notre compétence et en tout cas de notre devoir de faire tout ce qu'il est possible de faire pour défendre l'intérêt général, assurer la santé publique aux corses, rendre hommage aux travail des soignants, prendre en considération les efforts qui ont été faits et travailler avec les acteurs du domaine économique, social et touristique pour réussir la saison.

Deuxième point essentiel, pour l'offre de transports, vous me demandiez ce qu'il faut faire. Oui, il faut la renforcer et la rendre plus compétitive.

Troisièmement, l'attractivité et la compétitivité de l'offre touristique. Je fais confiance à nos professionnels.

Quatrièmement, la lutte contre le para-commercialisme et la concurrence déloyale à un moment où le flux va être nécessairement diminué. Oui, il faut que les personnes qui viennent en Corse cet été aillent d'abord et prioritairement, si possible, et exclusivement, vers les professionnels du tourisme. Et enfin, adoption rapide des mesures d'urgence pour compenser les préjudices déjà subis.

Alors, je termine, vous me demandiez quel est votre plan ?

Depuis le 7 mai, nous avons essayé de discuter. Sans doute aurions-nous pu ou aurions-nous dû le faire plus et mieux. Mais nous avons au moins l'explication de l'urgence. En tout cas nous avons discuté avec les acteurs et nous allons continuer à discuter toujours plus avec

eux. Nous avons cherché à discuter avec le Gouvernement. Il n'a malheureusement, pas été possible de le faire directement autour d'une table et nous espérons que cela le sera, vite.

Qu'allons-nous faire ? La nouvelle est tombée hier. Dès aujourd'hui, dès demain, dans les heures à venir.

Premièrement, nous proposons que les dispositifs, les modalités et protocoles de sécurisation sanitaire par activité et corps de métier, des flux de population estivale soient définis et arrêtés par la concertation, par la discussion. Notre proposition est sur la table. Elle est susceptible d'être modifiée, complétée, améliorée. Nous avons travaillé nous aussi sur les chaînes de lutte contre la contamination, sur les dispositifs complémentaires ou alternatifs, sur le travail à faire avec les professionnels du tourisme dont je salue l'esprit de responsabilité.

Ce dont ont besoin les touristes et les professionnels, c'est vrai, c'est de lisibilité. Et je l'ai dit et répété au Gouvernement, y compris depuis le 7 mai. Et je le redis aujourd'hui.

Deuxième point, pour les plans de réouverture et de déploiement dans le respect de la sécurisation sanitaire du réseau des lignes maritimes et aériennes. Oui, nous y sommes prêts y compris dans le cadre du service public.

Je termine. La nouvelles est tombée hier à 17 heures. Air Corsica, à 18 heures a rendu public un communiqué expliquant de façon très précise, comment ils allaient déployer un million de sièges pour la saison à venir.

Et cet effort de relance dans le domaine aérien, en concertation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, en concertation avec les acteurs, nous allons aussi l'engager au bénéfice de compagnies aériennes en dehors du service public, dans le respect bien sûr des équilibres sociaux et en posant un certain nombre d'exigences en terme de tarifs. Il faudra que les compagnies, que ce soit dans le cadre de la délégation de service public ou en dehors, soient effectivement respectueuses des exigences sanitaires, compétitives et attractives au plan des prix et enfin, en capacité d'amener les gens qui viendront ici.

Troisième point, le cadre de soutien aux pratiques vertueuses. J'ai demandé au Préfet, des mesures concrètes pour lutter contre le para-commercialisme et le faire de façon forte, radicale et efficace dès cet été en termes de résultats pour juin, juillet, août, septembre, octobre et nous allons le faire ensemble dans les heures qui viennent, avec les professionnels du tourisme.

Quatrièmement, un calendrier resserré de discussions dont nous avons déjà acté le principe. Primo aussi bien en ce qui concerne les mesures d'urgence pour le préjudice d'ores et déjà subi, que secundo pour les mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la saison à venir (juin, juillet, août, septembre, octobre). Tertio pour le plan de relance et de réforme profonde de notre modèle de tourisme parce que nous devons jouer à fond la carte du tourisme durable dans le monde de l'après COVID-19 et que la Corse a tous les atouts pour être un territoire pionnier et leader dans ce domaine. Alors, sur ce chemin-là, je le pense et je l'espère, nous pouvons être nombreux à nous retrouver.